



MINERALS AFRICA DEVELOPMENT INSTITUTION (MADI) LIMITED

Creating an open and constructive environment to support the economic, social and environmental structural transformation of Africa's mineral sector

E-CONFÉRENCE DE LA MINERALS AFRICA DEVELOPMENT INSTITUTION

POLITIQUES, CADRES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS AUX MINÉRAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE : DÉFIS, LACUNES ET SOLUTIONS

Le 9 décembre 2020 de 14:00 à 16:40 (Accra, Ghana)

NOTE CONCEPTUELLE

1. Introduction

La Vision minière africaine (AMV) est un cadre politique qui a été créé par l'Union africaine en 2009 pour garantir que l'Afrique utilise ses ressources minérales de manière stratégique pour un développement large et inclusive. La Vision minière africaine (AMV) a été officiellement approuvée en 2009 par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) doivent promouvoir un développement équitable et généralisé grâce à l'utilisation prudente des richesses naturelles du continent.

L'AMV examine de manière large et approfondie comment le développement peut être réalisé grâce à la création de valeur locale, motivée par l'utilisation stratégique des ressources minérales en Afrique. Il trace un chemin pour générer et réaliser divers types de liens découlant du secteur minier à travers le développement industriel et la mise à niveau technique. L'AMV reconnaît la contribution de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM) au développement économique local et promeut les droits des femmes et la justice de genre. Il établit un régime fiscal progressif qui peut freiner l'hémorragie des ressources du continent par l'évasion et l'évasion fiscales et les flux financiers illicites du secteur minier. Il défend le principe du consentement libre, préalable et éclairé (CLIP) pour les communautés touchées par l'exploitation minière et aborde les impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation minière. Il est conçu pour être flexible et dynamique; mis en œuvre par le biais d'instruments de politique dérivés - tels que la Vision Minière du Pays, la Stratégie des Systèmes d'Information Géologique et Minérale (GMIS), le Cadre de Gouvernance Minière Africaine (AMGF) et le Compact AMV avec le Secteur Privé entre autres - tout en maintenant une vision stratégique intégrée pour le développement national.

Cependant, onze ans après son adoption par les chefs d'État et de gouvernement de l'UA, la mise en œuvre a été lente et le niveau de connaissance du cadre est extrêmement faible parmi les principales parties prenantes du secteur minier. Les dirigeants africains, les citoyens et le secteur privé doivent agir maintenant pour garantir la réalisation des objectifs de l'AMV. C'est une politique de transformation qui peut conduire au développement durable sur le continent.

2. Contexte

Le point de départ pour tout pays de bénéficier de ses ressources naturelles est d'avoir des politiques cohérentes et des cadres juridiques et réglementaires prudents et transparents qui peuvent aboutir à un



MINERALS AFRICA DEVELOPMENT INSTITUTION (MADI) LIMITED

Creating an open and constructive environment to support the economic, social and environmental structural transformation of Africa's mineral sector

secteur minier bien gouverné. Pour l'Afrique, ces politiques, cadres juridiques et réglementaires doivent être harmonisés aux niveaux sous-régional et continental.

Depuis la crise financière de 2008, de nombreux pays ont du mal à maintenir des déficits budgétaires gérables alors que leur économie se contracte. Avec une baisse des revenus due à une activité économique réduite et à une augmentation des dépenses consacrées à des éléments tels que la protection sociale, les gouvernements du monde entier se resserrent la ceinture ou trouvent de nouvelles sources de revenus. Dans un certain nombre de pays producteurs, les préoccupations concernant le «syndrome hollandais» ou les économies à deux vitesses ont conduit à des projets visant à taxer plus fortement l'extraction des ressources et à accorder des allègements fiscaux ou des subventions à d'autres secteurs. Cela a conduit à ce que l'on appelle maintenant le «nationalisme des ressources» dans certains pays. Le nationalisme des ressources est devenu une caractéristique commune de la politique des États dans de nombreux pays en développement ces dernières années. *«Le nationalisme des ressources est devenu une contagion qui a un impact sur l'industrie des mines et des métaux à travers le monde. L'industrie doit s'impliquer davantage dans l'analyse et la gestion de ce risque qui peut imposer un lourd fardeau aux opérations existantes et influencer les décisions futures sur les investissements.»* Andy Miller, Global Tax Leader - Mining & Metals, Ernst & Young. En 2014, Paul Collier, alors qu'il s'exprimait lors de l'Investing in Africa Mining Indaba conférence, a averti les capitaines d'industries que les dirigeants africains sentaient le développement et que les sociétés minières ne maximiseraient donc pas les bénéfices de leurs actionnaires tout en agissant en tant que philanthropes auprès des gouvernements africains.

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) ne peut donc pas suffire et c'est dans cette optique que l'OCDE a récemment proposé la création de valeur partagée (CSV) tout au long de la chaîne de valeur. Au-delà, si bien gérées, les ressources minérales peuvent jouer un rôle transformateur dans la transformation structurelle sociale et économique des pays africains. Cependant, la question cardinale est: *"Quels cadres politiques, juridiques et réglementaires devraient être mis en place en Afrique pour que l'Afrique maximise les bénéfices de sa vaste richesse minérale?"*

3. Objectifs de la conférence en ligne

Les objectifs de cette conférence d'une journée est de discuter des principales questions de cadre politique, juridique et réglementaire qui ont empêché l'Afrique de l'Ouest et du Centre de réaliser son potentiel dans le secteur des minéraux.

S'éloigner des politiques, des régimes juridiques et des cadres réglementaires qui visent à maximiser les revenus au lieu d'optimiser la valeur tout au long de la chaîne de valeur; Explorer comment accélérer la domestication des cadres politiques sous-régionaux et continentaux tels que l'AMV.

4. Résultats attendus

La conférence proposera des recommandations clés qui permettront aux minéraux de contribuer à une croissance inclusive et à un développement durable à grande échelle, notamment:



MINERALS AFRICA DEVELOPMENT INSTITUTION (MADI) LIMITED

Creating an open and constructive environment to support the economic, social and environmental structural transformation of Africa's mineral sector

- a) Attirer des investissements responsables et éthiques dans le secteur des minéraux, qui créent des emplois décents pour les jeunes en croissance, réduisent la pauvreté et mènent en fin de compte à un développement inclusif et durable du continent;
- b) L'harmonisation des politiques, des régimes juridiques et des cadres réglementaires ainsi que la domestication des cadres politiques ou des lois sous-régionales là où ils existent et en veillant à ce qu'ils soient alignés sur la AMV;
- c) Domestication de l'AMV par le biais d'instruments et d'outils ANV tels que Country Mining Vision, GMIS, AMGF, AMV Compact et AMREC.
- d) Créer une valeur partagée pour toutes les parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur des minéraux;
- e) La réglementation de l'ensemble de la chaîne de valeur des minéraux en Afrique;
- f) Mécanismes de certification des minéraux;
- g) Les mécanismes de formalisation et de financement des ASM;
- h) Valeur ajoutée et valorisation; et
- i) gestion et la sécurité de l'environnement.

5. Participants

Toutes les parties prenantes du secteur des ressources minérales, notamment:

- a) Les législateurs, décideurs et les praticiens;
- b) des universitaires;
- c) Secteur privé; et
- d) Société civile.

6. Intervenants

Séance d'ouverture

- **Mme NANCY AWORI**
Directeur Général de MADI
- **DR. FRANK MUGYENYI**
Fondateur et président du conseil d'administration de MADI
- **Mme FATIMA BRAOULÉ MEÏTE**
Son Excellence – L' Ambassadrice de la République du Mali au Canada
- **Prof. JOHN LUDDEN**
Conseiller international du conseil d'administration de MADI et président de l'Union internationale des sciences géologiques (IUGS)

Séance principale

- **DR. AHAMADOU MOHAMED MAIGA, Mali**
Senior Project Officer dans le département Industrie Extractive Durable à Cowater International au Canada
- **DR. OUSMANE ILBUDO, Burkina Faso**
membre du Conseil d'administration de MADI, Le Secrétaire Permanent de la Commission Nationale des Ressources Minérales au Burkina Faso



MINERALS AFRICA DEVELOPMENT INSTITUTION (MADI) LIMITED

Creating an open and constructive environment to support the economic, social and environmental structural transformation of Africa's mineral sector

- **SAMUEL AGBOR-TABI, Cameroun**
Membre du Conseil d'administration de MADI, Président de l'Association Minière de l'Afrique Centrale
- **NZOGUE ANGONE VALÉRY, Gabon**
Conseiller juridique du Ministre des Mines et président du CTS Union Africaine, session 2019
- **DR. ABDOUL AZIZ NDIAYE, Sénégal**
Chercheur et Directeur, Institut des sciences et Technologie, Dakar, Sénégal
- **DR. SUZIE NIKIÈMA, Burkina Faso**
Conseillère senior en droit international, Coordinatrice régionale (Afrique) - Programme ELP
- **DR. ABDOULAYE PONA, Mali**
Membre du conseil consultatif de MADI, Président de la Chambre des Mines du Mali

Modérateur - DR. AHAMADOU MOHAMED MAIGA

7. Informations supplémentaires et inscription

Pour plus d'informations veuillez visiter notre site web à: www.ma-di.org
ou contacter Mme Vanessa Kisakye sur: vanessakisakye@ma-di.org

pour vous inscrire:

<https://ma-di.org/E-Conference-Registration/>